



Madame la Directrice académique,

Cher-es collègues,

Mesdames, Messieurs,

Zéro... C'est la dotation pour notre département pour la rentrée prochaine. Ce chiffre valide une fois de plus la destruction massive de postes organisée par la RGPP.

Pendant ce temps-là, les classes sont de plus en plus chargées, les collègues souffrent, demandent ou non de l'aide puis craquent, de nombreuses situations deviennent ingérables, notamment en éducation prioritaire où les effectifs explosent...

La faute à quoi ? La faute à qui ? A ce manque cruel de dotation en postes pour notre département, mais pas seulement. La faute également à l'implantation de dispositifs en lieu et place d'ouvertures de postes classe. Nous notons d'ailleurs que, dans les documents qui nous ont été remis, les moyennes par classe dans les maternelles tiennent compte des dispositifs « moins de trois ans », cela alors que depuis leur création, vous vous évertuez, Madame la Directrice académique, à essayer de nous démontrer par A + B que les dispositifs n'ont pas vocation à remplacer des classes. C'est un véritable scandale. Nous ne sommes pas dupes et nous dénonçons cette situation depuis des années. Ainsi, l'école maternelle de Saulieu qui fonctionne avec un dispositif « moins de 3 ans » a une moyenne de 29,5 et ne figure pas dans le champs d'étude, alors que 8 TPS ont été refusés par la mairie faute de place.

Avant, il y avait des écoles qui accueillaient les moins de trois ans par tradition, depuis plusieurs décennies. Maintenant, ces mêmes écoles doivent rédiger des projets et venir mendier des « dispositifs » auprès de leur administration pour pouvoir continuer à travailler et à accueillir ces enfants comme ils l'ont toujours fait. Quelle régression ! Et quel mépris pour les personnels qui ont toujours accueilli ces enfants et qui se voient obligés de passer des entretiens dans l'espoir d'être nommés sur une fonction qu'ils occupent depuis tant et tant d'années. Nous demandons que ces dispositifs existent en déconnection des problématiques des effectifs.

Notre administration engendre la souffrance, l'épuisement de nos collègues. Il n'y a que vos services qui continuent de s'étonner de l'augmentation des congés de longue maladie : + 74% entre les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015. Même étonnement également au constat de l'augmentation des congés maladie ordinaires qui ont crû de près de 20 % sur la même période, laissant entendre au ton employé lors de la présentation du bilan que quand même, les enseignant-es exagèrent. Eh bien non ils-elles n'exagèrent pas. Ils -elles sont de plus en plus fatigué-es, usé-es, exténu-ées, vidé-es... Ils auraient besoin d'un regard bienveillant de l'administration.

Malgré ce constat, vous continuez à nous dire que tout va bien. Vous continuez à nous dire que les effectifs par classe sont confortables. Vous continuez à nous dire que nous exagérons, que nous donnons une mauvaise image de la profession aux jeunes qui souhaitent passer le concours.

Mais non, Madame la Directrice académique, nous n'exagérons pas. Nous n'inventons rien. Est-ce nous qui inventons les 87 % d'agents malades en 2013 – 2014 ? Est-ce nous qui inventons le quasi doublement des journées de congés longue maladie entre 2013-2014 et 2014-2015 ? Est-ce nous qui inventons les près de 1800 jours d'arrêts pour accidents du travail en 2 ans ? Est-ce nous qui

inventons l'équivalent de 31 classes non remplacées l'année dernière ? Non, Madame la Directrice académique. Nous n'inventons rien. Ces chiffres viennent de vos services.

Notre profession est malade au sens propre du terme et ça, nous ne l'inventons pas.

Le pire, Madame la Directrice académique, ce n'est pas que la situation soit telle que nous venons de la décrire. Non. Le pire c'est que vous fermez délibérément les yeux sur cette situation catastrophique en ne présidant pas les CHS-CT. Les collègues en souffrance qui ont osé déposer ressentent cette absence comme une marque d'indifférence

Madame la Directrice académique, vous pilotez le département par des chiffres ? Alors allons-y ! Combien de demi-journées non remplacées en moins avec une profession en bonne santé, avec une réelle médecine du travail ? Combien de rangs gagnés au classement PISA avec une profession reconnue, payée à la hauteur du travail qu'elle fournit et non maltraitée et méprisée ? Combien de temps gagné par les IEN et par vos services pour n'avoir plus à gérer des situations particulières avec une profession formée, reconnue et en bonne santé ?

L'indifférence, le mépris, la maltraitance, ont un coût. Ce coût se répercute sur la santé de vos personnels et donc sur la société toute entière,

Et il se répercute inmanquablement dans les tableaux statistiques qui vous tiennent tant à cœur.

Concernant les RASED, des moyens supplémentaires dans toutes les options sont plus que jamais nécessaires. La consigne a d'ailleurs été donnée, lors du CTM du 15 décembre dernier, par Madame la Ministre elle-même, de créer cette année des postes en RASED en tant que de besoin. Nous sommes toujours en attente d'un bilan des RASED suite au redécoupage des circonscriptions et au redéploiement des postes. Les changements d'implantation des postes de psychologues scolaires présentés dans le document ne seront pas de nature à répondre aux besoins des élèves, ni aux disparités constatées entre les circonscriptions. Nous nous interrogeons d'ailleurs de ne voir aucune réimplantation sur Beaune ou sur Dijon centre où les besoins se font sentir.

Concernant l'éducation prioritaire, la FSU rappelle que la lutte contre les inégalités scolaires est une de ses premières préoccupations. Elle insiste sur la nécessité de poursuivre une politique volontariste en la matière. Cela passe par une réduction significative des effectifs qui ne peut se faire que par l'ouverture de postes classe .

Il y a quelques années, nous dénoncions le retrait de nombreux postes de remplaçant-es. L'expérience de ces dernières années nous montre, une fois de plus, que nous avons raison. Notre administration l'admet enfin, et même si cette réaction intervient avec de nombreuses années de retard, nous saluons la création de 6 postes de remplaçant-es et souhaiterions connaître leur lieu d'implantation.

Concernant le plus de maître que de classe, mandat historique du SNUipp-FSU, il est temps d'arrêter le saupoudrage et de le généraliser à toutes les écoles. Ce que demande le SNUipp-FSU c'est un poste de PDMQDC pour trois classes sur tout le territoire y compris en maternelle.

La liste des postes à exigences particulières et à profil est en augmentation depuis plusieurs années dans notre département.

Cette année, dans la note de service mobilité paru au BO du 09 novembre 2016, le ministère cadre les postes à profil en publiant une liste de 3 postes, pour tenir compte des décisions prises à l'issue des « groupes de travail (GT) métiers et parcours professionnels » : les conseillers techniques auprès

de l'IA-DASEN, les délégués USEP, les coordonnateurs Rep / Rep+. Vous n'en tenez absolument pas compte en maintenant une liste impressionnante de postes nécessitant soi-disant un profil particulier ! Nous vous demandons, Madame la Directrice académique, de respecter la liste indiquée dans ce BO.

Madame la directrice académique, le constat de notre syndicat est négatif : nous ne retrouvons pas dans les faits la priorité à l'école de la République promise en 2012. Les collègues dans les écoles constatent chaque jour la dégradation de leur condition de travail et de fait une augmentation de leur souffrance. Vous allez prendre des décisions qui vont impacter le fonctionnement des écoles, les conditions de travail des enseignant-es et l'apprentissage des élèves. Votre responsabilité sera grande sur cette rentrée 2017-2018.